

05-05-2020

**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT  
M.R.C. KAMOURASKA**

**SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE.**

Le conseil de la susdite Corporation municipale siège en séance ordinaire ce cinquième jour du mois de mai deux mille vingt à 19 h 30 par voie de conférence téléphonique.

Sont présents à cette téléconférence : M. Steeve Thériault, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire René Lavoie. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par voie téléphonique, le directeur général et secrétaire-trésorier Vincent Thibaudeau.

**1. Ouverture de la séance et acceptation du moyen de communication**

Monsieur le Maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et son prolongement par le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020 qui renouvelle cet état d'urgence pour une période additionnelle de huit jours, soit jusqu'au 6 mai 2020;

**CONSIDÉRANT** l'Arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** l'Arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui implique que toute séance, que la loi prévoit être publique, « ...doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres »;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue sans public et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique en présence de l'officier municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

073-05-20

**ACCEPTER** que la présente séance soit tenue sans public et que les membres du conseil et le directeur général et secrétaire-trésorier puissent y participer par conférence téléphonique.

**ENREGISTRER** les échanges et les rendre disponibles dès que possible au public.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

074-05-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté, avec les ajouts au point Varia;

- 1 Ouverture de la réunion et acceptation du moyen de communication
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption et dispense de lecture des procès-verbaux du mois d'avril 2020 ;
  - 4.1 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020
  - 4.2 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 avril 2020
- 5 Rapport d'activités et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Dépôt des états financiers 2019 et rapport du vérificateur
- 8 Dépôt et approbation du rapport financier 2019 de la R.I.P.I.K.O.
- 9 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Mme Louise Lévesque pour le morcellement du lot 5526054 du cadastre du Québec
- 10 Renouvellement adhésion au Carrefour action municipale et famille
- 11 Fondation André-Côté : demande d'adhésion 2020-2021
- 12 Renouvellement adhésion 2020-2021 Association forestière bas-laurentienne
- 13 Renouvellement adhésion 2020-2021 URLS Bas-Saint-Laurent
- 14 Énoncé d'intérêt pour une entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
- 15 Groupe Bouffard

- 16 Acceptation de candidature et nomination au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 17 Prolongement de la période de probation de l'agent de développement
- 18 Dons et commandites
- 19 Correspondance
- 20 Varia :
  - 20.1 Soumission site Web
  - 20.2 Nomination d'un remplaçant au représentant Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest
  - 20.3 Situation de pandémie au COVID-19
  - 20.4 Demande de priorisation du projet de Vidéotron déposé au CRTC dans le cadre du programme de financement Fonds pour la large bande pour la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
  - 20.5 Règlements à harmoniser
- 21 Rapport des conseillers
- 22 Levée de la séance ordinaire

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **3. Mot du maire**

#### **4. Approbation, adoption et dispense de lecture des procès-verbaux du mois d'avril 2020**

##### **4.1 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

#### **EN CONSÉQUENCE**

075-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020 soit approuvé avec dispense de lecture et adopté tel que présenté.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

##### **4.2 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 avril 2020**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

#### **EN CONSÉQUENCE**

076-05-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 avril 2020 soit approuvé avec dispense de lecture et adopté tel que présenté.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **5. Rapport d'activités et autres dossiers**

Les rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et suite à l'analyse des rapports lors de la plénière, une période de questions et/ou d'échanges est donc ouverte avec les membres du conseil.

#### **6. Acceptation des comptes**

077-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020 totalisant une somme de **46 647,77 \$**, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer dus au 30 avril 2020 pour un total **59 199,10 \$**, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal, lorsque ce dernier sera réouvert au public.

**7. Dépôt des états financiers 2019 et rapport du vérificateur**

078-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu d'accepter les états financiers 2019 et le rapport du vérificateur de la firme Mallette tel que présentés en séance plénière par l'auditeur de Mallette, M. Gilles Lebel, et déposés pour la présente séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8. Dépôt et approbation du rapport financier 2019 de la R.I.P.I.K.O.**

Ce point est reporté.

**9. Demande d'autorisation à la CPTAQ de Mme Louise Lévesque pour le morcellement du lot 5526054 du cadastre du Québec**

**ATTENDU QU'**en conformité avec les dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, la municipalité de Saint-Gabriel Lalemant doit donner un avis relativement à une demande de morcellement du lot 5526054 du cadastre du Québec adressée par madame Louise Lévesque;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la municipalité à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande avec les documents mentionnés précédemment;

**ATTENDU QUE** cette autorisation n'aura pas d'effet sur les activités agricoles existantes puisque l'usage prévu se veut être une consolidation des terres de la requérante pour la culture déjà établie en y ajoutant la culture de noisettes;

**ATTENDU QUE** l'acquisition du lot 5526054 adjacent à sa propriété porterait la superficie totale à 39,7 hectares et permettrait d'en assurer la viabilité économique et le maintien de la polyvalence des pratiques agricoles;

**ATTENDU QU'**il n'y a aucune possibilité d'effets négatifs en regard des lois et règlement relatifs à l'environnement et tout particulièrement à l'égard des établissements de production animale;

**ATTENDU QUE** cette demande n'a pas d'effet sur les ressources d'eau et n'enlève pas de sol pour l'agriculture;

**ATTENDU QUE** le projet respecte la réglementation de zonage de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

079-05-20

Il est proposé par Gilles DesRosiers et résolu de

**APPUYER** la demanderesse dans sa démarche visant à obtenir de la Commission l'autorisation de morceler le lot 5526054 du cadastre du Québec;

**RECOMMANDER** à la Commission de faire droit à la présente demande.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Renouvellement adhésion au Carrefour action municipale et famille**

080-05-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de renouveler notre adhésion à titre de membre du Carrefour action municipale et famille et de verser la cotisation annuelle pour l'année 2019-2020 au montant de soixante-dix-huit dollars plus taxes (78 \$), un total de quatre-vingt-neuf dollars et soixante-huit cents (89,68 \$).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. Fondation André-Côté : demande d'adhésion 20019-2020**

081-05-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de procéder à l'adhésion 2020-2021 à la Fondation André-Côté au coût de 20 \$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**12. Renouvellement adhésion 2020-2021 Association forestière bas-laurentienne**

082-05-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de renouveler notre adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne et contribuer à la cotisation annuelle 2020-2021 au montant de soixante-quinze (75 \$) dollars.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**13. Renouvellement adhésion 2020-2021 URLS Bas-Saint-Laurent**

083-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de renouveler notre adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas St-Laurent pour l'année 2020-2021, au montant de cent dollars (100 \$).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**14. Énoncé d'intérêt pour une entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth**

**ATTENDU** la demande reçue le 10 mars dernier de la part de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth de lui signifier l'intérêt de la Municipalité relativement à un projet d'entente pour la fourniture de services;

**ATTENDU** l'intérêt de la Municipalité à conclure une entente pérenne quant à l'utilisation du terrain en cause pour permettre une virée à l'usage des autobus scolaires et véhicules affectés au déneigement;

**ATTENDU** la volonté du conseil d'offrir une contrepartie financière en échange de l'utilisation de la virée;

**EN CONSÉQUENCE,**

084-05-20

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu de

**SIGNIFIER** à la municipalité de Saint-Onésime d'Ixworth notre intérêt pour un tel projet d'entente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**15. Groupe Bouffard**

**CONSIDÉRANT QUE** la facturation soumise par Groupe Bouffard au montant de 773.11 \$ pour le traitement des matières recyclables du 11 d'octobre 2019 au 31 janvier 2020 présente une augmentation de tarif de 138% à payer sous forme d'un montant forfaitaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution du conseil no 122-08-19 adopté le 13 août 2019 autorisant la réouverture du contrat et la signature d'une nouvelle entente avec le Groupe Bouffard pour l'année 2019;

085-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

**AUTORISER** le directeur général à acquitter la facture No 147068 de Groupe Bouffard inc au montant de 773,11 \$ à même le fond général de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**16. Acceptation de candidature et nomination au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

086-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de

**ACCEPTER** la candidature de monsieur Marc-André Lévesque et de le nommer au Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de monsieur Henri Dubé;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **17. Prolongement de la période de probation de l'agent de développement**

**ATTENDU** le contrat de travail intervenu le 10 février dernier entre la Municipalité et l'agent de développement;

**ATTENDU QUE** ledit contrat de travail prévoit une période de probation de trois mois permettant d'apprécier les aptitudes et l'adaptabilité de l'agent de développement;

**ATTENDU QUE** des rencontres ont eu lieu afin de préciser les attentes face aux obstacles rencontrés et permettre d'apporter des correctifs nécessaires;

**CONSIDÉRANT** le contexte actuel de pandémie qui n'a pas permis à l'agent de développement l'occasion de mettre en valeur ses qualités d'agent de développement.

#### **EN CONSÉQUENCE,**

087-05-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

**PROLONGER** de trois mois la période de probation de l'agent de développement, soit jusqu'au 10 août.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **18. Dons et commandites**

Aucune demande de participation financière n'a été reçue de la part d'organismes, clubs, etc.

### **19. Correspondance**

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier. À noter qu'une correspondance abondante a été déposée au sujet de la pandémie au COVID-19. Une partie traite spécifiquement des questions de Sécurité civile de la situation, tandis que l'autre traite de questions de nature administrative liées à la situation sanitaire.

### **20. Varia**

#### **20.1 Soumission site Web**

**ATTENDU** la nécessité d'une refonte du site Web de la municipalité, notamment dans un format permettant une compatibilité adéquate aux critères actuels de gestion documentaire;

**ATTENDU** que deux soumissions ont été reçues et que le fournisseur de services internet TCHIN TACTIC a présenté l'offre la plus intéressante pour les besoins de la municipalité;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

088-05-20

Il est proposé par Gilles Ouellet et résolu de

**ACCEPTER** la soumission déposée de TCHIN TACTIC au montant de 4 750\$.

#### **20.2 Nomination d'un remplaçant au représentant Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest**

089-05-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que Gilles DesRosiers soit nommé pour l'année 2020 pour agir à titre de remplaçant du représentant de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **20.3 Situation de pandémie au COVID-19**

Un tour de table est effectué pour recueillir les positions de chacun sur la pandémie. Un message sera diffusé à la population faisant la promotion des mesures d'hygiène et de prévention.

#### **20.4 Demande de priorisation du projet de Vidéotron déposé au CRTC dans le cadre du programme de financement Fonds pour la large bande pour la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant**

**ATTENDU QUE** les MRC du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques (KRTB) ont choisi de faire front commun pour le dossier Internet haut débit (IHD) afin de

démontrer l'importance accordée par nos organisations à cet élément essentiel pour notre développement actuel et futur ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a lancé le 18 octobre 2019 l'appel de projets nommé « Régions branchées » dans le cadre du programme de financement « Québec haut débit » qui visait les secteurs qui étaient partiellement mal desservis en service IHD ;

**ATTENDU QUE** Vidéotron a déposé un projet à « Régions branchées » pour l'ensemble du KRTB pour les secteurs admissibles ;

**ATTENDU QUE** le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a lancé le « Fonds pour la large bande du CRTC » le 13 novembre 2019 ;

**ATTENDU QUE** Vidéotron va déposer un projet au Fonds du CRTC pour les MRC du KRTB pour une couverture complète Internet haut débit ;

**ATTENDU QU'**avec la mise en commun des projets déposés à « Régions branchées » et celui au Fonds du CRTC assureraient une couverture IHD complète pour les quatre MRC du KRTB ;

**ATTENDU QUE** Vidéotron possède des licences du spectre des fréquences pour le service sans fil mobile (fréquences associées à la téléphonie cellulaire) ;

**ATTENDU QUE** le projet de Vidéotron est le seul projet qui touche les quatre MRC du KRTB, comparativement aux autres projets déposés qui ne touchent qu'à 3 de nos 4 MRC, laissant un territoire orphelin ;

**ATTENDU QUE** le projet de Vidéotron est le seul projet qui couvre l'ensemble des résidences et commerces des MRC du KRTB ;

**ATTENDU QU'**actuellement, le KRTB est situé entre deux zones déjà bien couvertes soient celles de la MRC de L'Islet à l'Ouest et la MRC Rimouski-Neigette à l'Est par l'entreprise Telus, qui a obtenu en 2017 une importante aide financière par les programmes « Québec branché » et « Brancher pour innover » ;

**ATTENDU QUE** la réalisation de ces projets rendrait complète la couverture IHD de l'Est-du-Québec, du côté Sud du fleuve Saint-Laurent ;

**ATTENDU QUE** la date limite du dépôt des projets au Fonds du CRTC est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2020 ;

090-05-20

Il est proposé par Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant

**Que les membres** du Conseil de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant demandent au CRTC de prioriser le projet déposé par l'entreprise Vidéotron pour les quatre MRC du KRTB en accordant à Vidéotron le financement nécessaire pour déployer un service Internet haut débit dans tous les secteurs admissibles au programme et ainsi assurer une couverture complète pour tout le KRTB par l'addition du projet déposé à « Régions branchées » du programme « Québec haut débit » en décembre 2019.

**ADOPTÉE.**

#### **20.5 Règlements à harmoniser**

Les conseillers sont invités à soumettre les commentaires par courriel au directeur général pour que celui-ci transmette à la MRC les modifications que la municipalité souhaite voir apparaître aux règlements à harmoniser.

#### **21. Rapport des conseillers**

M. Steeve Thériault, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, et Mme Danielle D'Anjou font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

#### **22. Levée de la séance ordinaire**

091-05-20

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu que la séance soit levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La séance ordinaire est levée à 21h15.

**L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE**

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

RENÉ LAVOIE, maire

---

VINCENT THIBAUDEAU, directeur général /  
secrétaire-trésorier